

REUNION DE BUREAU – N° 2

COMPTE – RENDU 15 Octobre 2009 – 19 h – Maison des Associations à St Apollinaire

Etaients présents :

Mesdames Blot Nelly, Estivalet Jacqueline, Estivalet Laurence, Larcher Catherine

Messieurs Alonso Gilles, Gilot Christian, Lamotte Jean-Louis, Lonchamp Samuel, Vernoud Jacky

Excusée : Madame Chapon Agnès

Invités présents : Madame Cortabitarte Annie, Messieurs Petiot Robert, Piepenbring Rémi, Riou Gérard

Invité excusé : Monsieur Boussert Alain

Invité absent : Monsieur Auclair Arnaud

Le Président Jacky Vernoud remercie

- › Robert Petiot, d'accueillir les membres du Bureau Directeur de notre comité départemental à la Maison des Associations de Saint Apollinaire.
- › Annie Cortabitarte et Gérard Riou d'avoir répondu positivement à notre invitation.

1 - AGENDA DU PRESIDENT

Jacky Vernoud a assisté à une réunion du comité directeur de la LBBB à Autun le Vendredi 9 Octobre. Il nous dresse un rapide compte-rendu en reprenant les grandes lignes

Minimes Féminines : Sur les 5 équipes engagées en début de saison, il n'en reste maintenant plus que 3. Ces équipes ont été remises à disposition de leurs départements respectifs, avec une variante puisque l'équipe de Monéteau (89) jouera avec nos équipes côtes d'oriennes.

Une réunion se tiendra le samedi 7 Novembre 2009 à Autun. Sont invités : les 4 présidents des comités départementaux, les 4 présidents des commissions sportives, 1 CTS + 1 cadre technique.

Jacky Vernoud nous précise une fois encore, confirmé par Rémi Piepenbring, qu'il serait souhaitable d'étendre la zone géographique et envisager des rencontres sportives avec les départements limitrophes de la Côte d'Or faisant partie d'une autre ligue (Franche Comté, Champagne Ardennes, par exemple)

C.D.A.M.C. : Les arbitres qui évolueront sur le championnat benjamins officieront, théoriquement, avec un référent. Gilles Alonso précise que les désignations seront faites par le département.

MEDICAL : Le Docteur Jacky Collin présente les interventions qu'il va mettre en place en Côte d'Or concernant les gestes de première urgence, et l'utilisation d'un défibrillateur. Opération « pilote » qui sera mise en place ensuite dans les 3 autres départements.

CREATION D'UN CLUB A SAINT JEAN DE LOSNE :

La situation se débloque. Il semble qu'un créneau d'entraînement soit envisageable.

BASKET ECOLE :

La dotation s'est élevée à 7125 €. Les clubs qui font des interventions dans ce cadre peuvent, **sur présentation de justificatifs**, obtenir une aide financière. Il est rappelé qu'avant d'intervenir dans les écoles, le comité départemental doit être contacté et donner son aval.

SPORTIVE :

Il n'y aura aucune amende avant le 01/11/09 pour une licence manquante, à condition que le joueur soit réglementairement qualifié.

Le compte-rendu régional, complet, vous sera adressé ultérieurement.

2 - REUNIONS DE BASSINS

Jacky Vernoud laisse ensuite la parole à Nelly Blot qui dresse un compte-rendu des 4 réunions de bassins qui se sont déroulées mi septembre.

Il ressort de ces réunions que la formule « détente » remporte un franc succès. Les clubs suivants semblent être désireux « d'engager » une équipe :

Chevigny, Auxonne, Saint Apollinaire, Pontailier, Genlis, D.F.B., Chatillon, Saulieu, Is sur Tille, Fontaine les Dijon, J.D.A., Seurre, Fény, Beaune.

Cette liste n'est pas exhaustive. Si d'autres clubs sont intéressés ils peuvent se faire connaître auprès du secrétariat du comité.

Certains clubs souhaitent voir un calendrier établi par le comité, d'autres veulent s'organiser eux-mêmes. Dans un premier temps, le comité contactera les clubs afin de leur demander de nous communiquer le nom d'une personne « CONTACT ». Cette liste sera ensuite adressée aux clubs.

BASKET ECOLE :

Les clubs de Nuits St Georges, Saint Apollinaire, Plombières, Auxonne, Seurre, Fény Gevrey, Beaune sont intéressés. Certains d'entre eux ont déjà fait des interventions la saison dernière. Il est à noter que tous sont unanimes pour préciser que l'accès aux écoles est très difficile et semé d'embûches.

Création d'une journée « OPEN »

Un licencié amène un non licencié pour lui faire découvrir le basket-ball sous forme de plateaux.

Jacky Vernoud a rappelé systématiquement lors de ces réunions que le non licencié est couvert par l'assurance de la FFBB en cas d'accident sur le lieu de cette manifestation ponctuelle.

FORMATION :

Christian Gilot avec le Dr Jacky Collin mettront en place une formation sur les gestes de première urgence et l'utilisation d'un défibrillateur. Cette formation se fera dans le cadre de réunions de bassins. Les dates et lieux retenus vous seront confirmés ultérieurement. Les entraîneurs seront les premiers concernés.

C.D.A.M.C. :

- Le stage de recyclage de début de saison est obligatoire pour pouvoir officier.
- Le principe d'organiser des stages le premier week-end des vacances scolaires convient aux jeunes arbitres et à leurs parents (pour des raisons d'organisation)
- Les parents qui assurent les fonctions d'OTM, le responsable de salle, le coach, etc.... doivent obligatoirement posséder une licence en cours de validité.
- Il a été demandé que le suivi des arbitres stagiaires soit transmis aux clubs respectifs de ces jeunes. Cela concerne leurs assiduité, ponctualité, participation, etc.....

OTM : si un OTM désire accéder au niveau région, il devra passer obligatoirement par la CDAMC.

SPORTIVE :

Les feuilles de matchs devront être postées le mardi suivant la rencontre, le cachet de la poste faisant foi.

Il en va de même pour les feuilles concernant les plateaux et les catégories mini-poussins, et mini-poussines.

Des réunions de bassin seront programmées dans le cours de la saison pour vous aider dans la préparation des dossiers « CNSD ».

3 – PROJET INTERFEDERAL à VITTEAUX

Le badminton remporte un énorme succès avec une très forte demande.

Quant au basket, il démarre avec 4 enfants nés en 2001 et 2002. Rémi Piepenbring va assurer les 4 premières séances. Il va de soi qu'il ne pourra pas se rendre à Vitteaux tout au long de l'année. Messieurs Sireul (Saulieu), Masson (Semur), et Lequeu (Saulieu) se sont portés volontaires pour prendre le relais. Nous pouvons remarquer que nous possédons l'encadrement mais l'effectif est trop peu élevé.

Le Principal du collège de Vitteaux est très motivé pour faire bouger son établissement et sa commune afin de faire découvrir la pratique du basket-ball.

Reste le problème de l'installation de panneaux dont le coût s'élève aux environs de 11.000 € !!!!

4 – APPROBATION DES COMPTES-RENDUS

CR Bureau n° 1 du 10/09/09

CDAMC du 06/10/09

Sportive du

Jeunes du 23/09/09

5 - ACTIVITES DES COMMISSIONS

C.D.A.M.C. :

Gilles Alonso apporte une précision concernant un point de son dernier compte-rendu –voir PJ. et qui concerne l'indemnisation d'un arbitre non désigné. La CDAMC avait décidé d'appliquer l'article 28a. 3. Après étude, débat entre chacun des membres du bureau directeur, et mise aux voix (7 voix pour, 2 voix contre), l'article 28a.2 sera retenu.

Le deuxième stage de recyclage se déroulera le Samedi 17 Octobre à partir de 13 h au complexe du Grand Dijon – ASPTT – Petit Terrain. Les arbitres ne participant pas à cet après-midi seront informés personnellement, leurs clubs d'appartenance étant également prévenus, qu'ils ne compteront pas dans la charte de l'arbitrage. Ils ne seront pas désignés pour cette saison.

Les arbitres et les entraîneurs seront également destinataires de l'INFO-BASKET.

SPORTIVE :

Catherine Larcher évoque rapidement le problème du championnat minimes région. Le calendrier départemental se déroulera dans un premier temps en phase aller d'ici la fin de l'année.

Elle rappelle également que les clubs ne seront pas amendés jusqu'au 01/11/09 pour les licences manquantes (le joueur devant être régulièrement qualifié).

JEUNES :

Samuel Lonchamp nous précise :

- que la journée « OPEN » se tiendra le 11 Novembre au complexe sportif de Saint Apollinaire. Les catégories concernées seront les Poussins/poussines et mini-poussins/ mini-poussines. Cette journée pourrait servir de support pour la journée de l'arbitrage qui n'avait pas pu se dérouler comme prévu.
- Qu'un tournoi aura lieu à Chevigny Saint Sauveur le 12 Décembre pour des poussins. La formule reste à définir.

Club du Star Saint Vit (25). Rémi Piepenbring a pris de nouveau contact avec Madame Bonomi et le président du Comité de Basket du Doubs. Ce dernier doit consulter ses vice-présidents. Sur le principe il n'est pas contre. Si ce club est autorisé à jouer dans notre département, une équipe poussines devrait commencer le championnat le 24 Octobre. Les clubs de cette poule se sont prononcés positivement quant à l'engagement de cette équipe. Jacky Vernoud rappelle que ceux-ci devront prévoir de se déplacer à Saint Vit.

TECHNIQUE :

Dans le cadre de la journée « OPEN », Robert Petiot souhaiterait savoir si la présentation d'un certificat médical (pour les non licenciés) est nécessaire. Nous téléphonerons à la DRDJS pour obtenir le renseignement.

Rémi Piepenbring nous précise que :

- › Le 01/11/09, le déplacement dans la Nièvre se fera en mini-bus. Un sera prêté par la LBBB, un par Fontaine les Dijon et le dernier sera loué à hauteur de 122 €.
- › Le tournoi de Noël se déroulera à Roanne (coût de location du bus entre 1330 € et 1600 €)
- › Section sportive des lentillières : 15 élèves de cette section passeront un électrocardiogramme dont la prise en charge financière sera assurée par le comité (70 € par enfant).
- › Il est souhaitable d'anticiper les réservations de salles le plus tôt possible. Cela concerne les stages arbitres, entraîneurs, plateaux, tournois etc.... Christian Gilot et Rémi Piepenbring gèrent ensembles la location éventuelle de la salle de sports du lycée des Arcades.
- › Accord du bureau pour l'achat d'un micro HF qui servirait aux commissions qui désirent l'emprunter.
- › Une soirée technique « entraînements jeunes » et une soirée technique « entraînements seniors » seront mises en place.

FORMATION

Christian Gilot s'occupe de la préparation des réunions de bassin dans lesquelles seront traités les gestes de première urgence et l'utilisation du défibrillateur. Laurence Estivalet lui indique qu'une association « 4 minutes pour la vie » peut être contactée le cas échéant.

SALLES ET TERRAINS

Jacky Vernoud souligne la nécessité de rappeler régulièrement aux clubs par le biais de l'INFO BASKET par exemple, la nécessité de prendre d'ores et déjà des contacts auprès de leurs municipalités respectives afin de procéder aux modifications des lignes.

6 - TRESORERIE

Jacqueline Estivalet nous informe que le logiciel de comptabilité doit être actualisé : coût 165,28 €. Demande acceptée.

Pour effectuer les payes des salariés, et toutes les déclarations y afférant, la décision de passer par le CESU (URSSAF) est acceptée. Le traitement des données est gratuit.

7 – QUALIFICATIONS - JURIDIQUE

Nelly Blot apporte des précisions concernant :

- › La « carte basket ». Cette carte ne concerne pas la journée « OPEN », mais seulement si des jeunes non licenciés font régulièrement des tournois, et des camps, par exemple. Carte peut être prise directement auprès de la FFBB pour un coût de 5 € à l'année.
- › Des améliorations de l'imprimé de demande de licence afin d'identifier rapidement si la licence a été saisie par le club via internet ou non. Ces propositions de modifications seront adressées à la FFBB

- Les vérifications des imprimés de demandes de licences après saisie par les clubs. Il y a un tel afflux avant la première journée de championnat que le pointage est très long et fastidieux. Il faudra réfléchir à une autre organisation la saison prochaine. Nelly Blot propose de faire appel à des personnes retraitées ou disposant de temps libre, faisant partie du comité, pour ce travail.

8 - SUJETS - QUESTIONS DIVERSES

Courrier de la Fédération Française des Médailles de la Jeune et des Sports. Réponse à faire avant le 8 Novembre.

Courrier de la SACEM concernant la sonorisation d'évènements sportifs.

Loto : le principe d'organiser à nouveau un loto ayant été retenu, il faut maintenant réserver une salle. Robert Petiot se renseigne et contactera Catherine Larcher. Si aucune salle n'est disponible, nous nous orienterons vers Marsannay la Côte.

Dossier JEAUNEAU Maylis :

Jacky Vernoud nous dresse un résumé de cette affaire qui concerne une demande de mutation intra-comité alors qu'une licence est déjà établie. Le club que cette joueuse souhaite quitter, s'oppose à cette mutation « exceptionnelle ».

De nombreux échanges de courriers ont eu lieu dont le dernier émanant de la mère de cette licenciée.

Jacky Vernoud rappelle que le traitement de cette mutation n'est pas du ressort du comité de Côte d'Or mais de la FFBB.

Prochaine réunion du Bureau prévue le Jeudi 12 Novembre à 19 h

Séance levée à 22 h

Le Président
Jacky Vernoud

La Secrétaire Générale
Nelly Blot

CR Bureau n° 1 du 10/09/09
CDAMC du 06/10/09
Sportive du
Jeunes du 23/09/09